



Conseil de quartier n°1 « Centre-Ville »
Réunion du mardi 9 mars 2020 à 18 h 30 en visioconférence

Présents :

Charlotte VAILLOT, Adjointe au Maire en charge de la Démocratie locale, services à la population & communication

Anne-Isabelle PAROISSIEN, Co présidente du conseil de quartier N°1
 Adjointe au Maire déléguée à la Culture et au Tourisme

Sylvie RADZIMSKI, Conseillère Municipale

Anne-Marie MARCHAND Conseillère municipale

- Elise APOSTEL, domiciliée rue d’Erceville
- Christian BOUREILLE, domicilié avenue Roux
- Andrée CHEROUNAUD, domiciliée rue des Prés
- Camille CORREIA, domiciliée rue du Général Leclerc
- Valérie DELAMOTTE, domiciliée rue Sanson
- Gérard DEMOULIN, domicilié rue d’Erceville
- Baptiste DUBOIS, domiciliée rue des Prés
- Annick GALLOIS, domiciliée Cours Balzac
- Michel GANDOLFI, domicilié rue Rancogne
- Anny GUILLOT, domiciliée Cours du Château
- Isabelle MARTIN, domiciliée rue Benoist
- Annick MORE, domiciliée rue Antheaulme
- Sophie RENAULT, domiciliée rue Léon Daunay
- Caroline VINET, domiciliée rue Benoist

Isabelle GAUDILLAT, Directrice du Centre Communal d’Action Sociale de Nemours

Cécile LECLER, Adjointe de la directrice du Centre Social « La Mosaïque », Référent famille

Véronique GENDEREAU - Service Démocratie locale et vie des quartiers (mairie)

Excusés : Paule QUINTON, Hortense GARAND, Jean-Luc BERTRAND, Xavier BOULOGNE, Chantal JOUBERT ROCASSEL, Alimatou MINET et Guillaume PORTIER MONREAL URRUTIA

SUJETS	ECHANGES OU INFORMATIONS
– présentation des nouveaux conseillers de quartier	Elise APOSTEL, Nemourienne depuis 2014, réflexologue, thérapeute et agent immobilier Isabelle MARTIN, Nemourienne de naissance, coiffeuse à la retraite
– Retour sur le précédent conseil de quartier	<ul style="list-style-type: none"> - La liste des rues concernées par la rénovation de l’éclairage public : Rue Hédelin, Rue Sédillez, Rue d’Erceville, Rue du Général Leclerc, Rue de la Gare, Rue Georges Clémenceau, Rue Haute du Châtelet, Avenue du Rocher Vert, Rue de Beauregard (entre la cité Beauregard et l’avenue de Lyon – partie NORD de la rue) - Des aménagements ont été proposés lors de la visite rue du Canal, le 13 février dernier. Une barrière pivotante au départ de la rue (en provenance de la rue Gambetta), se tournant aux heures des entrées et sorties de classes de l’école Aujard. Ainsi, les véhicules motorisés ne pourront s’engager dans la rue, qui sera alors une zone piétonne lorsque les enfants se rendront à l’école ou la quitteront. <p>☞ Les riverains et le conseil d’école recevront un flyer d’information.</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - Un projet est en cours de préparation sur l'aménagement du Cours Balzac <ul style="list-style-type: none"> ☞ Il fera l'objet d'une présentation aux riverains et aux conseillers de quartier.
<p>- Informations</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Dix totems canins, distributeur de sacs à crotte intégrés ont été installés cette année : <ol style="list-style-type: none"> 1. Square rue des Prés 2. Quai Victor Hugo 3. Quai du Loing (derrière église et bibliothèque) 4. Chemin de la Croix Rouge /angle rue des Hauteurs du Loing 5. Quai de Fromonville 6. Avenue Carnot (angle rue d'Erceville) 7. Rue Pierre et Marie Curie (angle rue Charles Dullin) 8. Rue de Chérelles (près de l'école) 9. Avenue Gambetta 10. Avenue de Lyon <ul style="list-style-type: none"> ☞ 10 autres seront installés l'année prochaine ☞ Cendriers et os à crotte sont disponibles gratuitement à l'Accueil de la Mairie ☞ En pièce jointe, la carte avec les lieux des boites à livres, des totems canins et des parkings vélos - Afin d'améliorer la propreté de l'espace public, un projet de cendriers à disposition aux abords des commerces de Nemours (cafés, bars, tabacs, restaurants traditionnels et rapides, pizzérias), a été porté par l'association des commerçants Les Vitrites de Nemours (lien web du descriptif détaillé du projet sur la plateforme de données et de services publics et privés de la Région Ile-de-France) : <p>https://budgetparticipatif.smartidf.services/projects/le-budget-participatif-ecologique/collect/depot-des-projets/proposals/proprete-de-lespace-public-des-cendriers-a-disposition-devant-et-dans-les-hotels-cafes-restaurants-et-commerces-de-bouche-de-nemours-5f280ad4b3066).</p> <p>Cette dernière a été lauréate de la première session du Budget participatif de la Région Ile-de-France et a obtenu 6 000 euros pour ce projet.</p> <p>Deux types de cendriers leur seront proposés : des cendriers à pied et des cendriers muraux. Aussi, le service commerce leur a demandé de bien vouloir se positionner, s'ils le souhaitent, sur un des deux types de cendriers que les services techniques de la ville viendront poser.</p> <p>La commande des cendriers est assurée par l'association des commerçants sédentaires « Les Vitrites de Nemours ».</p> - Le Syndicat Mixte pour Enlèvement et le Traitement des Ordures Ménagères a engagé un processus de conteneurisation enterrée sur son territoire. <ul style="list-style-type: none"> • Avantages des points d'apport VOLONTAIRE <ul style="list-style-type: none"> Accessibilité par l'utilisateur et dépôt des déchets 24h/24, 7j/7 Moins de stockage de déchets dans les habitations Conditions de circulation et de collecte facilitées : problèmes de stationnement gênant réduits • Avantages des points d'apport volontaire ENTERRES <ul style="list-style-type: none"> Hygiène / Intégration dans l'aménagement urbain Accessibilité (hauteur de la trappe) Réduction des nuisances sonores Résistance aux actes de vandalisme

	<p>☞ Une étude est en cours concernant le centre-ville de Nemours.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le SMETOM vend également des composteurs en bois, toutes les informations sont sur la page : http://www.smetomvalleeduloing.fr/Vente-de-composteurs-en-bois - Le Point d'Accès au Droit, 8 bis rue Hédelin, est un lieu d'accueil gratuit permettant d'apporter, à titre principal, une information de proximité sur les droits et/ou devoirs des personnes ayant à faire face à des problèmes juridiques ou administratifs. https://www.nemours.fr/education-et-solidarite/pad/ - La Ville consulte un avocat spécialiste concernant l'occupation illégale par les gens du voyage du terrain près de la Scène du Loing. Le Plan Local d'Urbanisme prévoit de l'activité économique en ce lieu. - Un ouvrage consacré aux 9 siècles d'existence du château vient d'être publié par la maison d'édition Le Charmois. L'auteur n'est autre qu'Arnaud Valdenaire, ancien Directeur de l'établissement. Et il faut dire qu'après 13 années à ce poste, l'édifice n'avait plus de secret pour lui. Nous en profitons pour saluer Arnaud et lui souhaiter une bonne continuation, puisqu'il quitte pour de nouvelles aventures professionnelles. En attendant sa réouverture, l'ouvrage sera disponible à l'Office de Tourisme ainsi que dans les différentes librairies du réseau de la maison d'édition, dont Le Hérisson, et en ligne, au prix de 16€. Il est également consultable à la bibliothèque municipale. - La vaccination contre la COVID-19 se déroule depuis le lundi 8 mars, à la Scène du Loing (salle des fêtes) située au 135 route de Moret. Ce changement de lieu est nécessaire pour augmenter le rythme, l'objectif étant de doubler le nombre de personnes vaccinées par jour. Si de nouvelles livraisons de vaccins sont attendues, nous ne savons pas encore de combien de doses nous disposerons. Les habitants des communautés de communes du Pays de Nemours et du Gâtinais Val de Loing ont la possibilité d'être inscrits sur liste d'attente. Lorsque de nouveaux créneaux seront ouverts à la réservation, vous pourrez prendre uniquement via le site Doctolib ou en contactant le 01 64 78 70 71 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h. Aucun rendez-vous ne sera donné sur place. <p>☞ Le 28 février, 1 567 personnes ont été vaccinés.</p>
--	---

- De nombreux véhicules stationnent, quotidiennement sur le trottoir vers le café de l'écluse et les trottoirs étroits du pont de l'écluse rendent la sécurité des piétons dangereuse.



☞ Ce lieu pourrait faire l'objet d'une visite de quartier.

- Trop de personnes continuent de nourrir les canards
 - ☞ Une communication est prévue à ce sujet. Des panneaux vont être installés afin d'en informer les habitants.

– Remarques-questions des habitants

LE PAIN ! ME TUE !

- IL EST MAUVAIS POUR MA SANTÉ
- IL POLLUE MON EAU
- IL ATTIRE LES RATS

VOUS M'AIMEZ ? NE ME DONNEZ PAS DE PAIN !

NOUS PRÉFÉRONS LES GRAINES, LE MAÏS, LA SALADE ET LES ÉPLUCHURES DE LÉGUMES.

NEMOURS

- Les conseillers de quartiers souhaitent être informés de l'aménagement de l'île du Perthuis
 - ☞ Une présentation est prévue à l'ensemble des conseillers de quartier.

- Avenue Roux, la piste cyclable n'est pas terminée et le stationnement est anarchique.



☞ Une étude est en cours et les normes évoluent.

- Concernant l'installation illicite de caravanes rue des Prés, quelle procédure a été mise en œuvre et à quelle étape en est-elle ?

☞ La ville a constaté l'infraction et a porté plainte. Il s'agit de la procédure pénale classique dans ce type de situation. Aujourd'hui, l'instruction de l'affaire revient au Parquet. Nous attendons un retour du magistrat en charge du dossier. Cela pourrait prendre très longtemps et nous n'avons aucun moyen d'accélérer cette procédure.

☞ Concernant l'aspect privé du dossier, si les voisins estiment subir des nuisances anormales (pour trouble anormal de voisinage par exemple), il leur revient d'engager une action en justice.

- Il n'y a plus de pot de fleurs vers le Cabinet d'Architectes 1 Rue Sanson :



☞ Cette demande sera transmise au service fleurissement.

AGENDA

Le nettoyage de printemps annuel du GENE se déroulera le **dimanche 21 mars** à partir de 9h sur le Champ de Mars

Fin de la réunion à 20h35